

ETUDIER ET ENTREPRENDRE C'EST POSSIBLE ! Statut National d'Etudiant Entrepreneur



Pépité Bourgogne Franche-Comté mène depuis 2014 des actions en faveur de l'Entrepreneuriat Etudiant autour de 3 axes : sensibilisation, formation et accompagnement entrepreneurial.

C'est la rentrée !

Etudiant ou jeune diplômé, vous avez une idée de **création d'entreprise, un projet** et vous ne savez pas par où commencer ? **Le Statut National d'Etudiant Entrepreneur est fait pour vous !**

Il vous permet de poursuivre vos études tout en vous engageant parallèlement dans votre projet de création d'entreprise.

Des facilités et un dispositif national sont mis à votre disposition pour l'approfondissement de votre projet :

- aménagement des cours
- substitution du stage par le projet
- accès aux séminaires de coworking
- participation aux événements de la communauté des étudiants entrepreneurs
- ...

Le PEPITE BFC sera présent dans vos établissements écoles ou sur votre campus à la rentrée pour vous présenter tous les avantages liés à ce Statut National.

Alors n'hésitez plus : rejoignez la communauté des Etudiants Entrepreneurs de Bourgogne Franche-Comté et **déposez votre candidature avant le 16 septembre** ici : [Statut National d'Etudiant Entrepreneur](#)

Pas d'inquiétude ! Le dossier à remplir sur la plateforme est très simple et il n'est pas nécessaire d'avoir un projet de création de start-up abouti. L'inscription ne vous prendra que quelques secondes, votre Pépité prendra ensuite contact avec vous pour vous convier au **comité d'engagement qui se tiendra le 24 septembre 2019.**

Contact DIJON

Eléonore LANET

Tél : 0772775191

eleonore.lanet@ubfc.fr



Contact BESANCON

Fabienne BADET

Tel : 0770293607

fabienne.badet@ubfc.fr

www.pepите.univ-fcomte.fr

[twitter](#) - [facebook](#) - [linkedin](#)